

**REGARD CRITIQUE EU EGARD A LA PRATIQUE DES COURS DU SOIR CHEZ  
DES ELEVES DU 4<sup>EME</sup> CYCLE FONDAMENTAL ET DU POST-FONDAMENTAL  
AU BURUNDI.**

**Par Jean Chrysostome BAKANIBONA, Vincent HAKIZIMANA et Sopatra  
NIYONKURU**

**Résumé**

Cet article aborde la question des cours du soir tels que pratiqués au Burundi, plus précisément en mairie de Bujumbura. Des raisons à faire recourir à ces cours existent certainement bien qu'elles ne soient pas appréhendées de la même manière par les uns et les autres. Tous nos interviewés évoquent l'amélioration des résultats scolaires comme le but ultime de ces cours. Néanmoins, cette pratique convient mieux dans certains cas du fait qu'il existe des nécessiteux. Le problème est que cette dernière ne respecte aucune norme faute de l'inexistence du texte officiel qui la régit.

**Mots clés :** cours du soir, enseignement-apprentissage, renforcement des apprentissages

**Abstract**

This paper talks about the evening classes in Burundi in general with a particular accent in Bujumbura City. Reasons to opt for the said phenomenon are many and diversified even though they are not considered in the same way by all the stakeholders. The participants in our study have stated that the ultimate goal of the said classes is to ameliorate the school performance. Hence, this phenomenon can be literally overwhelming but not in all cases as there are some students who really need it. The big issue of it is that, it is non-formal. It does not follow any norm because of the lack of an official regular text that rules it.

Keywords: evening classes, teaching, reinforcement of learning

**1. Introduction**

Dans le processus d'enseignement-apprentissage, la part de l'élève dans l'appropriation de ses apprentissages nous est préoccupante dans ce travail. Tout enseignant désire avoir des élèves motivés dans sa classe. De même, tout parent attend de son enfant qu'il s'implique activement dans ses apprentissages, manifeste le désir d'apprendre. De ce fait, la motivation aux apprentissages doit être tenue comme un préalable dont la force ne dépend pas uniquement de l'élève. Pour un élève moins motivé et/ou faible, le renforcement des apprentissages ne suffit pas, il lui faut également un renforcement de la décision d'apprendre. Pour l'enseignant, toute bonne stratégie serait alors de chercher des moyens de susciter l'implication de l'élève à ses apprentissages car, si l'on paraphrase Perrenoud (2002 : 70), enseigner, c'est non seulement renforcer la décision d'apprendre, mais aussi, stimuler le désir de savoir. Cela rejette l'avis de Puozzo (2013) pour qui « l'enseignant s'appuie sur le sentiment d'efficacité personnelle des élèves en valorisant ce sur quoi ils sont compétents. » Renforcer donc uniquement les apprentissages à un élève qui n'a pas une croyance en son efficacité personnelle ne constituerait pas des avantages à long terme.

Au Burundi, ce qui est couramment appelé cours du soir est, au sens large, différent de ce que cette terminologie désigne sous d'autres cieux. Par exemple, au Burkina Faso, l'expression *cours du soir* désigne des enseignements officiels délivrés à ceux qui n'ont pas eu la chance d'affronter les établissements publics. Il ne s'agit pas d'une reprise ou d'un renforcement des

leçons apprises ici et là, mais des apprentissages obéissant aux programmes d'enseignement public. Là, donc, l'expression cours du soir correspond à ce que l'on peut qualifier de « formation du soir », une terminologie qui convient plutôt pour le programme de certaines universités qui organisent des enseignements du soir à des personnes qui ont d'autres occupations durant la journée.

Dans le contexte burundais, les cours du soir sont plutôt, comme le dit professeur Joseph Ndayisaba dans l'entretien accordé au Journal IWACU en 2013, des *cours de renforcement*. Ceux-ci sont soit à caractère collectif et à caractère individuel. Dans ce premier cas, ce sont préférablement des établissements scolaires qui les organisent tout en obligeant les apprenants d'y participer d'une part, d'autre part, ce sont les enseignants en activité ou d'autres praticiens qui s'entourent d'un certain nombre d'enfants pour cette même cause. Dans le second cas, c'est un renforcement qui se fait au domicile de l'élève. Ainsi, des parents embauchent partiellement un enseignant ou quelqu'un d'autre jugé capable, avec comme contrat, la consolidation des apprentissages scolaires de leurs enfants. Consolider ou renforcer signifie alors réapprendre à l'enfant les enseignements vus en classe pour qu'il les comprenne davantage en vue d'une excellente réussite scolaire. Tel est ce que font également les écoles publiques et privées qui organisent ce genre d'activité.

Signalons que la motivation ou l'intention à la base de cette adhérence excessive aux cours du soir n'est pas la même quand elle découle d'une initiative parentale que quand elle est issue d'une décision de l'école. Lorsque l'initiative vient de la direction d'une école, les efforts sont plutôt concentrés aux classes à tests, notamment aux élèves de la classe de 9<sup>ème</sup> fondamentale, une classe à concours national et, aux classes terminales qui font face à un examen d'Etat.

Cette pratique qui n'a rien d'illégal, d'après l'observation du professeur Joseph Ndayisaba, selon la même source, n'a également aucun texte légal qui la régit. C'est pourquoi, s'enquérir sur la valeur ajoutée de ces cours pour ce qui est de la réussite scolaire ne suffit pas. Il faut circonscrire ce phénomène en s'interrogeant sur sa nécessité, sur la façon dont il est conçu et réalisé par les uns et les autres ; bref sur sa pertinence et sur les motivations qui le sous-tendent du côté des parents, des enseignants et/ou autres praticiens qui en exercent. Qui est à même de proposer, voire décider, l'adhérence de tel ou tel élève à des cours de renforcement des leçons apprises en classes ? Cette question mérite d'être évoquée du moment où ces cours n'ont rien de commun avec la révision quotidienne que tout élève est interpellé à faire. Dans quelle mesure cette adhérence est-elle souhaitable ? En effet, personne ne peut convaincre à qui que ce soit, que tout élève, du fait qu'il est de telle ou telle classe, à l'exemple de la classe de 9<sup>ème</sup>, devrait nécessairement avoir un enseignant pour un renforcement quelconque. Y-a-il toujours un consentement sur l'utilité ou sur la pertinence de l'un ou de l'autre cours de renforcement entre l'établissement scolaire et les parents ? Entre l'enseignant titulaire de l'élève et ses parents ? Si d'une part les cours du soir peuvent relever quelques défis chez des nécessiteux, d'autre part, ne peuvent-ils constituer une entrave à l'autonomie personnelle chez un élève relativement apte d'aboutir à une bonne réussite ? Quelles seraient les stratégies auxquelles font recours un enseignant des cours du soir et que n'use pas peut-être l'enseignant habituel de l'élève ?

Dans le présent article, notre intention est d'amener nos lecteurs à avoir une conception autre que l'attitude naturelle que tant de personnes réservent à ce phénomène des cours soir. Plus précisément alors, notre objectif étant de développer un regard critique eu égard au phénomène des cours du soir tel qu'exercé dans le milieu urbain de Bujumbura, mais, sans se

méfier des encensements que l'un ou l'autre en accolé. Pour cette fin, nous avons décelé les raisons qui sous-tendent ce phénomène non seulement selon que l'élève en avait besoin ou non mais aussi selon l'approche ou les approches que les pratiquants de ce phénomène adoptent. En effet, force est de constater que des familles aisées du milieu urbain se lancent, en plus des « établissements réputés », à la recherche nonchalante des bons *enseignants des cours du soir* sans se soucier de la force ou de la faiblesse de leurs enfants.

## 2. Méthodologie

Dans notre article, nous avons recueilli les données en mairie de Bujumbura d'abord auprès des élèves bénéficiaires des cours du soir et de leurs enseignants titulaires, ensuite, des parents d'enfants suivant ces cours et, enfin des spécialistes et cadres de l'éducation. Les enquêtés étaient au nombre de 24 dont 9 élèves, 6 enseignants, 6 parents, 2 spécialistes en sciences de l'éducation et un cadre du ministère ayant l'éducation dans ses attributions. La technique utilisée pour recueillir ces données est l'entretien semi-directif et nous sommes servis d'un guide d'entretien comme outil de collecte des données. Les données recueillies ont été dépouillées de prime abord pour enfin être analysées et interprétées. Signalons que les données recueillies sont de nature qualitative, ce qui justifie l'effectif un peu réduit de notre population.

## 3. Des raisons multiples pour les cours du soir

Les raisons qui poussent les gens à recourir aux cours du soir sont nombreuses. Dans notre article, nous avons recueilli les raisons évoquées en premier lieu par les élèves bénéficiaires de ces cours, en second lieu les parents, en troisième lieu, les enseignants et, en dernier lieu, les spécialistes et les cadres de l'éducation.

Globalement, certains élèves aiment faire les cours du soir à leur gré parce qu'ils sont faibles dans certaines disciplines surtout les disciplines scientifiques comme mathématiques, sciences et technologie, physique et chimie mais aussi il y en a ceux qui le font dans les disciplines littéraires comme le français et l'anglais et, cela selon ses difficultés d'apprentissage de tout un chacun. Pour cette catégorie d'élèves, le but de ces cours, c'est d'améliorer leurs résultats scolaires. En d'autres termes, c'est pour combler leurs lacunes afin qu'ils maîtrisent davantage le contenu des leçons déjà apprises en classe. Mais à ce niveau, l'on se demande s'il ya un rapport significatif entre la participation à ces cours et l'amélioration réelle des performances scolaires de l'élève. Il y a une autre catégorie d'élèves qui font ces cours pour la simple imitation de leurs amis. Si tel élève voit que son ami bénéficiant des cours du soir a de bons résultats, il demande à tout prix à ses parents de lui payer aussi un enseignant des cours du soir. Cependant, il est à souligner qu'il arrive des cas où ce sont les parents eux-mêmes qui décident d'envoyer leurs enfants dans ces cours même si ces derniers n'en ont pas besoin. Pour cette catégorie d'élèves, contrairement à la première, leur objectif principal, c'est d'être en compagnie de leurs amis. Et de là, nous pouvons en déduire que ces cours n'ont aucune importance capitale pour eux.

Quant aux parents, ils engagent les enseignants des cours du soir pour plusieurs raisons entre autres la faiblesse de leurs enfants dans certaines disciplines scientifiques et/ou littéraires, la baisse du rendement scolaire, la distraction en classe, la paresse, etc. La principale cause de cette distraction est le nombre pléthorique d'élèves alors que l'enseignant titulaire du cours n'est pas à mesure de les suivre tous. En d'autres termes, la gestion de la classe se révèle parfois impossible.

De ce qui précède, des parents ayant des moyens préfèrent payer les enseignants des cours du soir pour essayer de remédier à toutes ces lacunes ci-haut mentionnées. Il est à remarquer qu'avant de prendre cette décision, la plupart des parents ne concertent pas les enseignants titulaires de leurs enfants sauf quelques rares, surtout les intellectuels.

Pour les enseignants, les spécialistes et les cadres de l'éducation, les raisons qui poussent les parents à engager les enseignants des cours du soir sont notamment l'amélioration des performances de leurs enfants, l'ignorance du contenu-matière due au fait que certains parents se jugent incapables de renforcer les capacités de leurs enfants, l'indisponibilité de certains parents qui sont capables de renforcer les apprentissages de leurs enfants mais pourtant « préoccupés » par d'autres choses, l'irresponsabilité de certains enfants qui découle du « laisser-faire » de leurs parents, la méfiance des enfants envers le renforcement de leurs parents ou de leur fratrie et la mentalité de certains parents qui se disent qu'un enfant ne pourrait pas avoir de bons résultats scolaires sans avoir bénéficié des cours du soir.

D'une manière générale, les parents décident d'engager les enseignants des cours du soir parce qu'ils souhaitent relever le niveau de leurs enfants. Ceci a comme corollaire la bonne préparation aux niveaux d'études ultérieures. Par exemple, les parents d'élèves de la neuvième école fondamentale (9<sup>ème</sup> ECOFO) sollicitent ces cours pour que leurs enfants aient de bons résultats au concours national afin qu'ils soient orientés dans de bonnes sections et aux établissements les plus réputés. Il en est de même pour ceux d'élèves de la troisième post fondamentale (3<sup>ème</sup> Post fondamental) dont leur souhait est que leurs enfants réussissent avec succès à l'examen d'Etat afin d'être orientés dans des facultés d'excellence à l'université.

#### **4. Que dire de l'apport des cours du soir ?**

Les leçons des cours du soir sont, pour le dire d'une autre manière, des leçons d'ajouts aux enseignements ordinaires qui se font à l'école. C'est de ce caractère additionnel qui nous pousse à cerner l'appréciation de nos interviewés eu égard à cette pratique. Les parents et les élèves interrogés manifestent une grande satisfaction par rapport à cette pratique. Leur satisfaction est justifiée par la réussite de ces élèves aux évaluations scolaires. Pour eux, lorsque les élèves obtiennent de bons résultats, dans ce cas, les cours du soir sont couronnés de succès. Néanmoins, il n'est pas prouvé que l'obtention d'une bonne note dans une discipline après le cours du soir corresponde automatiquement au progrès de l'enfant au niveau intellectuel. Signalons que les enseignants, les cadres et les spécialistes en sciences de l'éducation reconnaissent la nécessité des cours de renforcement pour le cas des élèves qui manifestent des difficultés dans leur processus d'apprentissage. Néanmoins, les enseignants déplorent le manque d'organisation de ces cours et la collaboration presque inexiste entre l'enseignant titulaire et celui des cours du soir. Notons qu'il y'en a des enseignants des cours du soir qui sont poussés seulement par gain d'argent.

D'après les enseignants titulaires, les cours du soir peuvent constituer un obstacle au bon déroulement des leçons en classe car, certains élèves bénéficiaires de ces cours font parfois des interventions en classe qui s'éloignent du contenu des enseignements en cours. Ces élèves semblent remettre en cause les compétences de l'enseignant titulaire. D'autres élèves développent une attitude de passivité car, au moment de la résolution des exercices, ils assistent en effet l'enseignant sans avoir l'initiative d'interagir et, quand il s'agit des devoirs, ils ne font que reproduire ce qu'ils ont mémorisé sous le guide de leurs enseignants des cours

du soir. Restant ainsi inactifs, ces élèves auront plus tard des difficultés à résoudre certaines situations-problèmes de manière autonome.

Pour pouvoir déterminer la contribution réelle des cours du soir , il faudrait au préalable, une étude scientifique qui testerait un certain nombre de variables comme la qualité des enseignements reçus en classe, l'aide des parents ou des frères, les travaux en groupe, la documentation personnelle, etc. Pour que cette pratique des cours du soir soit efficace et efficiente, il faut qu'il y ait une forme de réglementation car jusqu' aujourd'hui, il n'existe pas un texte la régit.

### **5. Du rendement et de l'autonomie chez un élève bénéficiaire des cours du soir**

Au-delà des bons résultats scolaires et, mis à part le diplôme qui en résulte, la scolarisation vise le réveil et le développement des aptitudes individuelles et transférables pour des situations ultérieures. En d'autres termes, l'utilité des résultats de l'élève ne peut pas se réduire en une tâche qu'il faut juste accomplir pour exaucer l'enseignant ou les parents ou même pour se mettre en règle avec l'institution scolaire mais doit surtout s'exhausser en une tâche qui ne peut présenter d'intérêt pour l'enfant que parce qu'elle est utile voire primordiale à sa vie professionnelle postscolaire. La pédagogie différenciée en révèle bien. Dans une classe, l'enseignant n'a pas à différencier les objectifs à maîtriser, mais à différencier les aides apportées aux élèves pour qu'ils les atteignent tous.

C'est donc la réalité des différences individuelles qui explique, parmi tant d'autres mobiles, le besoin de recruter un professionnel en enseignement en vue de renforcer des leçons déjà apprises en classe. Il sied pourtant d'attirer notre regard sur ce que veulent réellement les parents quand ils pensent à un tel enseignant: pensent-ils aux bons résultats ou au bon développement des aptitudes personnelles ? La question de l'individuation des apprentissages serait-elle la préoccupation réelle des parents ? D'après les entretiens réalisés avec les élèves concernés, la plupart disent que la note obtenue en classe a été bonne et y perçoivent la main d'un enseignant des cours du soir. Néanmoins, certains ajoutent que la contribution de ce dernier quant à cette note n'est pas évidente. Revenons sur quelques indications données par les élèves eux-mêmes : « je considère mon enseignant des cours du soir comme un camarade de classe, quand je lui demande quelque chose, ce n'est pas tellement que je n'en sais rien », dit un élève de la classe de 8<sup>ème</sup> fondamentale. Et il ajoute : « *j'admet néanmoins que ses interventions ajoutent quelque chose à ma concentration personnelle* ». De ces propos, deux aspects s'observent : d'une part, l'enseignant du cours du soir est plus proche à l'enfant que son enseignant de classe. Ce qui ferait penser que le contrat pédagogique qui unit les deux parties est davantage revêtu plus d'affectivité que d'autorité. Il n'y a pas donc d'équilibre entre ces deux qualités indispensables à l'acte éducatif. D'autre part, l'enseignant du cours du soir joue parfois un rôle d'encadreur à domicile ; il y passe parfois pour constater si l'enfant est vraiment concentré. Pour cet élève, son enseignant des cours du soir n'est pas indispensable pour sa réussite. Un autre élève nous a fait constater que ceux qui n'ont pas chez eux d'autres professionnels pour les encadrer font plus d'efforts en classe. Lui-même a signalé qu'à un certain moment, il ne suivait pas bien les enseignements en classe parce que la disponibilité d'un enseignant à domicile l'avait rendu paresseux. Il affirme que par après, il s'est impliqué activement dans ses apprentissages. Et de nous dire enfin : « *même si j'en ai encore, j'ai changé d'attitude, je travaille avec endurance et, lorsqu'il ne sera plus à mon côté, je n'en serai pas lésé* ». Autrement dit, cet élève ne croit pas que ses résultats scolaires déclineront en l'absence d'un tel enseignant. C'est aussi le point de vue d'un cadre du

ministère ayant l'éducation dans ses attributions. Pour lui, bien qu'en cas de besoin, les cours du soir sont à encourager, ils n'ont pourtant pas « *un impact considérable sur le rendement scolaire* ». De même, un de nos enquêtés, Innocent NTWARI, spécialiste en sciences de l'éducation et professeur à l'Université du Burundi, avoue que personne n'est performant face à un élève à part l'enseignant lui-même qui est toujours en face de lui, en classe. Pour lui, les aides au domicile apportées à l'enfant devraient être stimulées et éclairées par l'enseignant pour savoir à quel point il faut insister. Pour qu'il y ait un bon suivi de toutes les aides apportées, il faudrait, pour reprendre l'expression de Bourdon et Baril (2016), une responsabilité partagée entre les organisations scolaires et non scolaires. En effet, tout renforcement d'un apprentissage devrait découler d'un besoin initial signalé par l'enseignant. Chose qui n'a pas été faite par la plupart des parents interviewés. Si alors certains parents ne consultent pas les enseignants pour payer les cours du soir, c'est qu'il faut penser aux mobiles liés au contexte socio-économique ou à un autre facteur. Il peut s'agir, comme l'a évoqué notre enquêté Innocent NTWARI, d'une simple imitation, soit un parent imite son voisin qui paie les cours du soir, soit l'enfant lui-même a réclamé un enseignant des cours du soir par le seul motif que son camarade de classe en a aussi.

Nous avons cherché à savoir si les cours du soir constituaient une entrave au développement de l'autonomie de l'enfant. D'après le spécialiste interrogé, professeur Innocent NTWARI, l'enfant qui est habitué à avoir des soutiens, des accompagnateurs, des aides auprès de lui, assis sur une même chaise, peut, à un certain moment, développer une culture de dépendance. Pour lui, toute personne qui se met à côté de l'enfant n'est pas toujours mieux formée pour l'aider à construire lui-même son savoir. Des élèves nous ont relaté comment les enseignants du soir procèdent : certains reprennent la matière vue en classe en expliquant, d'autres aident les élèves à faire les devoirs scolaires, d'autres anticipent et abordent la matière non encore vue en classe, d'autres encore essayent de faire mémoriser la matière théorique, les exercices pratiques, etc. En outre, les procédés d'enseignement adoptés en classe ne sont pas ceux qui sont suivis par les enseignants des cours du soir. Des élèves incapables d'exécuter d'eux-mêmes les travaux donnés par l'enseignant, pourtant capables de les mémoriser s'ils sont tous faits, ne pourront-ils développer une culture de dépendance dans la vie postscolaire ? Pourront-ils faire preuve de créativité dans leur profession ? Faut-il espérer parmi eux des sujets capables d'aménager un espace de liberté pour y prendre des initiatives individuelles ? Tous les enseignants interrogés se sont convergés sur le fait que des élèves sous régime des cours du soir ne montrent pas beaucoup de déterminations en classe. Pour eux, la note qu'ils obtiennent n'est pas l'image réelle de leur niveau intellectuel. En outre, la capacité à mobiliser des ressources est au cœur de la notion de compétences. C'est donc cette capacité que nous évoquons ici sous le concept d'autonomie. Sylvain Connac(2016)précise qu'un élève autonome est celui qui est capable de prendre le contrôle de ce qu'il apprend. Pour lui, est encore autonome, un élève pour qui l'école est « *un espace d'engagements, d'actions, de constructions et d'apprentissages* ». De ces avis, nous pourrions dire que les élèves qui comptent davantage sur le renforcement à la maison ont, à un certain degré, un défi d'autonomie. Des cours du soir mal-assurés, risquent, s'ils sont récurrents, de diminuer sensiblement l'aptitude de travailler seul. Ce n'est pas n'importe qui peut maîtriser les procédés d'enseignement de nature à stimuler l'autonomie de l'enfant. C'est l'apanage des professionnels en la matière. Or, pour les

soutiens à envisager, il faudrait « aider entre autres à développer les compétences et les habitudes de vie nécessaires aux études postsecondaires » (Bourdon et Baril, 2016).

Les apprentissages scolaires devraient viser, en fin de compte, l'acquisition graduelle d'une véritable autonomie. En effet, l'autonomie authentique ne dépend pas uniquement de l'éducation ou des apprentissages mais aussi du ressort d'une décision personnelle. Tout soutien à caractère scolaire devrait donc viser la capacité de l'enfant à pouvoir diriger lui-même son apprentissage. L'enquête nous a révélé que «prendre par cœur » est la stratégie principale de certains enseignants des cours du soir. Ils savent que, pour certains parents, une note élevée serait toujours l'indice d'une performance de l'enfant. A ce sujet, une enseignante interviewée nous a signifié qu'il s'agit plutôt d'une « intelligence mécanique ». C'est aussi le constat d'un autre enseignant interrogé qui nous a signifié que les élèves participent remarquablement lors de la correction des exercices préalablement donnés comme devoir parce qu'ils ont mémorisé ce qu'ont fait leurs « enseignants privés ». Néanmoins, selon lui encore, ils mémorisent la matière sans s'en approprier. On comprend alors que, pour des cas pareils, le développement des compétences est quasiment impossible.

## **6. Des cours du soir sont-ils efficaces pour les futurs étudiants ?**

Nous avons voulu savoir si les cours du soir peuvent avoir des répercussions négatives sur la vie ultérieure de l'élève. Presque tous les élèves interrogés ont dit qu'ils ne voient pas aucune conséquence. Certains parents n'y trouvent aussi aucune mauvaise suite probable. Par contre, les enseignants et les spécialistes interviewés attirent l'attention sur un possible surgissement de certaines maladresses lorsque ces cours n'obéissent pas aux procédés d'enseignement. En effet, d'après Bourgeois et Chapelle (2012 : 208), « la manière de complimenter les élèves peut se montrer particulièrement néfaste pour les apprentissages ». Plus l'enfant est sous la dépendance de quelqu'un d'autre lors de la révision de ses leçons, plus il manifeste une faible estime de soi lorsqu'il est seul à accomplir d'autres activités. D'après l'un des parents interrogés, si l'enfant a l'envie d'avoir chaque année un enseignant des cours du soir, c'est qu'il n'a pas la confiance en soi. Cela rejoint ce que les enseignants nous ont dit. Pour eux, si besoin il y a, il faut chercher un professionnel en enseignement car, s'il faut faire apprendre quelque chose à l'enfant tout en faisant accroître son autonomie, la méthodologie adoptée reste déterminante. Bien que le sens d'autonomie au lieu du travail se murisse dès l'entrée en profession, en tant que bon sens, il doit se précéder lui-même et c'est justement avec la scolarisation qu'il doit s'éveiller en tant que processus d'autonomisation. Le problème serait que certains parents sont davantage déterminés quant à la bonne scolarisation de leurs enfants alors que ces derniers n'en sont pas réellement. Un nos interviewés, un cadre au ministère ayant l'éducation dans ses attributions nous a signalé qu'il a entendu un certain étudiant qui aurait demandé à son parent un enseignant pour des renforcements à domicile. Cela étant, la culture à la recherche scientifique est l'une des missions de l'enseignement universitaire. Et, il ne peut y avoir de recherche véritablement scientifique sans une détermination personnelle et approfondie du chercheur. Un des élèves finalistes interrogés nous a pourtant dit qu'il se sentirait châtié si on venait de lui ôter son enseignant des cours du soir. Le spécialiste interviewé Innocent NTWARI trouve justement que la pratique des cours du soir peut être en inadéquation avec l'enseignement universitaire auquel les élèves se préparent à affronter. Néanmoins, selon ses dires, à l'université, compte tenu du facteur âge, il y a lieu que l'élève

puisse s'activer. En s'interrogeant sur les procédés auxquels les praticiens des *cours du soir* font recours, nous avons voulu plutôt attirer l'attention que les parents devraient réserver à leurs enfants, surtout quand ils travaillent sous le guide d'un *enseignant* des *cours du soir* pour qu'ils n'attendent pas que leurs enfants s'activent tardivement quant à la *prise en main* de leurs apprentissages.

## 7. Tendance à la commercialisation des cours du soir

A ce défi, s'ajoute la valeur et l'intentionnalité que les enseignants ou les *supposés enseignants* des cours du soir attachent à cette profession. Un des parents interrogés doute que ce ne soit pas de l'argent qui est mis en avant plutôt que du savoir. C'est une lacune également soulevée par Innocent NTWARI spécialiste en sciences de l'éducation qui se questionne sur quelle potentialité un seul enseignant pourrait-il faire réviser en deux heures, à un groupe d'une vingtaine d'élèves, toutes les leçons apprises toute la journée. Il s'agit là d'un aspect commercial qui peut évidemment paraître quand c'est tel ou tel « *enseignant* » qui parcourt les quartiers pour chercher des enfants ou des parents qui auraient besoin de ces cours. Au lieu que ce soient des parents qui constatent ce besoin, c'est alors quelqu'un d'autre qui n'est même pas son enseignant habituel. Des chômeurs et des étudiants s'engagent dans cette « *profession* » et rivalisent avec les enseignants en plein exercice sans qu'ils soient nécessairement performants dans les domaines auxquels s'enregistrent les difficultés scolaires de l'élève. Bien qu'il fût interdit, à un certain moment, qu'un enseignant tenant une classe la journée puisse devenir un enseignant *des cours du soir* pour ses élèves, certains interviewés nous ont dit que ce phénomène subsiste encore.

Pour conclure, l'amélioration des résultats scolaires et, simultanément l'affermissement progressif des compétences professionnelles, devraient principalement expliquer l'engagement d'un enseignant des cours du soir. Ainsi, en partant des informations récoltées auprès de nos enquêtés, nous avons découvert les diverses raisons qui sous-tendent ce phénomène. Compte tenu de l'idéal de la scolarisation, certaines de ces raisons sont certainement plus intelligibles, d'autres le sont moins. En effet, tout soutien à apporter à l'élève devrait découler de la connaissance de ses propres capacités, ses propres forces ou ses propres faiblesses. En cas des faiblesses identifiées, c'est important de s'interroger si elles ne découleraient plutôt que de la nature des enseignements bénéficiés en classe que de sa propre nature. Des élèves plus intelligents et des moins intelligents existent comme existent aussi des enseignants plus performants et des moins performants et par ailleurs, des établissements plus réputés et de moins réputés. Pour des élèves ayant des difficultés d'apprentissage scolaire, la pratique des cours du soir est l'une des alternatives à penser mais, pour une bonne croissance intellectuelle de l'enfant et pour le développement harmonieux de son autonomie, elle ne peut pas être envisagée comme un salut à faire recourir toutes les années. Pour des élèves dont leurs enseignants titulaires ne sont pas expérimentés ou dont des écoles manifestent un faible dévouement professionnel, le mieux serait de les orienter dans des établissements scolaires plus déterminés à la cause éducative que de compter sur une apparente salvation des cours du soir. Dès le début de notre article, nous avions noté que notre intention consiste à dégager un regard critique eu égard à la pratique des cours du soir tel qu'exercée dans le milieu urbain de Bujumbura. Nous avions signifié que nous n'avons pas à faire des reproches contre ceux qui vantent les bienfaits de ces cours, mais juste de les éclairer qu'au revers de ces « *bienfaits* » peuvent se constituer d'autres effets non bénéfiques à l'enfant surtout si ces cours n'ont pas été introduits au moment opportun et à partir d'un besoin initialement identifié. Nous ne

saurions terminer sans indiquer à nos leurs lecteurs, aux parents et aux élèves, qu'un enseignant des cours du soir passant ensemble deux heures par jour avec l'élève ne pourrait remédier efficacement à toutes ses difficultés d'apprentissage lorsque ces dernières s'observent dans toutes les disciplines. Que les parents puissent d'abord conscientiser leurs enfants sur l'importance de l'auto-appropriation de leurs apprentissages, qu'ils puissent ensuite bien organiser les temps de révision de ces apprentissages et enfin les encadrer. En outre, il serait idéal que des élèves d'une même classe puissent travailler ensemble au moment de la révision de certaines disciplines afin de s'enrichir mutuellement.

## Bibliographie

- Bourdon, S., et Baril, D. (2016). L'intervention des acteurs non scolaires dans le soutien à la persévérance scolaire. Synthèse des connaissances remise au Secrétariat à la jeunesse du Québec. Québec / Sherbrooke : Observatoire jeunes et société (OJS) / Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA). [en ligne]
- Compaoré, F. Compaoré M., Lange M.F., Pilon M. 2007. Les cours du soir au Burkina Faso. Ouagadougou.
- Bourgeois, E., et Chapelle, G. (2011). Apprendre et faire apprendre. Paris : PUF.
- Isabelle Puozzo, « Pédagogie de la créativité : de l'émotion à l'apprentissage », Éducation et socialisation [En ligne], 33 | 2013, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 28 octobre 2021.
- Dessus, P. et Gentaz, E. (2006). Apprentissages et enseignement. Paris : Dunod.
- Perrenoud, P. 2002. Dix nouvelles compétences pour enseigner. Paris, ESF.
- Sabine Kahn et Elsa Roland, « De l'enseignement mutuel à la pédagogie différenciée : la place de l'enseignement simultané », Éducation et socialisation [En ligne], 59 | 2021, mis en ligne le 31 mars 2021, consulté le 15 octobre 2021.Sylvain Connac, « Autonomie, responsabilité et coopération : ce qu'en disent les élèves utilisant un plan de travail », Éducation et socialisation [En ligne], 41|2016, mis en ligne le 20 juillet 2016, consulté le 15 octobre 2021.

## Sites web

<https://www.iwacu-burundi.org>